

## De retour d'une visite à la Cathédrale de Chartres, témoignage

Lorsque je suis entré dans la Cathédrale de Chartres pour la première fois, il y a des années, j'ai été saisi par les oeuvres à double lecture que sont les vitraux du 12–13ème siècle.

Premièrement ces vitraux se lisent comme des tableaux traversés par la lumière solaire, et deuxièmement, lorsqu'on se retourne, dos aux verrières, on aperçoit des projections colorées, des petites tâches de lumière coloré sur le sol, les piliers et des murs de l'édifice. Ces éléments de l'architecture jouent le rôle de supports de projection pour ces lumières multicolores qui évoluent dans l'espace en suivant la progression du soleil.

Cette double réalité de l'art du vitrail me semble constituer son originalité fondamentale, et sur le plan philosophique cette dualité véhicule des charges symboliques profondes.

Depuis quelques années, face à la détérioration avancée des verrières due au temps et à la pollution de l'air, un programme de protection de ces vitraux a été entrepris. Il est toujours en cours . Celui-ci consiste à doubler chaque verrière par une deuxième peau de verre industriel. Ce verre est moulé sur le vitrail d'origine par un procédé de prise d'empreinte, pour en reproduire le relief. Ce verre thermoformé est ensuite peint avec des jus de grisaille qui reproduisent le réseau de plomb pour faire apparaître une similitude avec l'apparence du vitrail historique à l'extérieur du bâtiment.

Ces différentes interventions sur le verre de protection produisent un effet perturbateur sur la réception des vitraux par le public. Premièrement, les verres de protection agissent comme des écrans de diffusion derrière les verres soufflés à la bouche et transparents des vitraux anciens, privant les verrières des variations colorées dues aux changement des éclairages solaire. Deuxièmement, et c'est à mon sens le plus grave des effets négatifs, les nouveaux verres suppriment les projections vers l'intérieur de l'espace .

La deuxième constituante de l'art du vitrail, son effet lumineux sur l'architecture intérieure, se trouve pratiquement anéantie, seul subsistent de grands halos faiblement colorés perceptibles sur les piliers et murs.

Les vitraux sans la doublure de protection laissaient passer les rayons parallèles de la lumière solaire, phénomène optique qui est à l'origine des projections différenciées. L'apport de verres thermoformés et peint brise le parallélisme des rayons, la lumière entrant est de ce fait diffuse, ce qui amoindri très fortement l'effet des vitraux sur la luminosité multicolore des projections.

En tant que professionnel du verre et du vitrail je déplore l'appauvrissement visuel qui résulte de l'application d'une technique de protection apparemment inappropriée. La renommée mondiale de la Cathédrale de Chartres, monument protégé par l'UNESCO et l'État Français, est fondée, entre autres, sur la présence d'un ensemble unique de vitraux du moyen âge et les phénomènes lumineux riches et nuancés provoqués par ces mêmes vitraux en font partie intégralement. Nombre d'ouvrages publiés sur l'histoire de la cathédrale et des vitraux célèbrent ces effets de lumière saisissants et leurs impacts sur la perception des spectateurs.

Doit-on les ranger maintenant dans la triste série des oeuvres d'art perdues pour toujours?

Udo Zembok